



# Camping la Jaougotte

## Conditions de location

Les heures d'arrivée sont prévues le samedi après-midi à partir de 14h00.

Les heures de départ sont prévues le samedi matin avant 10h00.

**Le preneur est dans l'obligation :**

- **d'occuper les lieux personnellement (sous location interdite)**
- **de les habiter de façon familiale et de les entretenir**
- **de ne pas amener de personnes supplémentaires sans l'autorisation du bailleur.**

Toutes les installations sont en état de marche et toute réclamation les concernant survenant plus de 24h00 après l'entrée en jouissance des lieux ne pourra être admise.

**Les réparations** rendues nécessaires par la négligence ou le mauvais entretien en cours de location, **seront à la charge du preneur.**

**Le mobil home est non-fumeur et les animaux ne sont pas admis.**

La tranquillité du voisinage ne doit pas être troublée par le fait du preneur ou de sa famille.

Les locaux sont loués meublés avec matériel de cuisine, vaisselle, verrerie, couettes et oreillers, salon de jardin, **les draps et les serviettes de toilettes ne sont pas fournies,**

A l'issue de la location, s'il y a lieu, le propriétaire ou son représentant sera en droit de retenir sur la caution le montant correspondant au remplacement ou à la réparation d'éventuelles dégradations de toutes sortes.

A son départ, la remise en place du mobil home ainsi que son nettoyage devra être effectué. Dans le cas contraire, une **somme forfaitaire de 30.00€ (chèque de caution ménage)**.

Le preneur a l'obligation de lui signaler dans les 24h00 tout sinistre survenu dans le logement, ses dépendances ou accessoires.

La caution devra être payée par chèque. Elle sera restituée au départ du locataire sauf en cas de retenue.

Le locataire ne pourra s'opposer à la visite des locaux, lorsque le propriétaire ou son représentant en feront la demande.

## Sarl La Jaougotte

5348 Route Des Lacs - 40560 VIELLE SAINT  
GIRONS

Tél. 05 58 47 94 85 - Fax 05 58 47 94 85

**Mail : [courrier@campinglajaougotte.com](mailto:courrier@campinglajaougotte.com)**

**[www.camping la jaougotte.com](http://www.camping la jaougotte.com)**

N° Siret : 512 153 743 00012 - Code APE :  
5530Z

N° Intracommunautaire : FR5951215374300012





# Camping la Jaougotte

## Dépôts de garantie

Un dépôt de garantie sera versé le jour de la prise de la possession des lieux, d'un montant de **500€** « dégâts » et un chèque de **30€** « ménage »

### **Ils seront restitués le jour du départ**

Le dépôt de garantie ne doit pas être considéré par le locataire comme une participation au paiement du loyer. Il sert en cas de dégradation commise par le locataire.

Si le montant des pertes excède le montant de ce dépôt, le locataire s'engage à régler le préjudice après l'inventaire de sortie.

Le propriétaire s'engage à justifier un montant nécessaire à la remise en état du mobil home.

En cas de non règlement amiable, c'est le tribunal d'instance du lieu de situation de la location qui est compétent.

Par la présente réservation, j'accepte les dispositions stipulées dans les conditions générales de location. Je m'engage à respecter les lieux loués, à rendre le mobil home propre, à me comporter en « bon chef de famille », à respecter le règlement intérieur du camping

**À :** .....

**Le :**

**Le Bailleur**

**Le locataire (précédé de la mention  
« Lu et approuvé » :**

Retourner un exemplaire du contrat ainsi que la fiche de renseignement signés accompagnés du versement des arrhes à :

**Camping La Jaougotte  
5348 route des lacs  
40560 vielle saint giron**

[1] Les arrhes sont perdues, sauf dispositions contraires prévues au contrat, si le locataire annule la réservation ou se désiste, sauf cas de force majeure (décès...)

N° Siret : 512 153 743 00012 - Code APE :  
5530Z

N° Intracommunautaire : FR5951215374300012